

Appellation en anglais

Diplomat

Formation à suivre

Bac+3 / Bac+5

▶ DESCRIPTIF DU MÉTIER

Un diplomate est un représentant de son pays auprès d'une nation étrangère pour y appliquer la politique étrangère, préserver ses intérêts et contribuer au développement des relations. C'est un métier exigeant un investissement personnel considérable et une grande intelligence émotionnelle.

En effet, aux Etats Unis, en Chine ou en France, le diplomate a des journées chargées, suivant au quotidien les événements du pays où il se situe, les analysant et en informant le ministère des affaires étrangères, il doit ainsi assurer ce rôle d'analyse et d'interprétation politique, économique et culturelle et on en fait des synthèses bien détaillées.

Le diplomate est régulièrement mobile, s'installant dans différents pays au cours de sa carrière, il peut ainsi être affecté aux consulats ou ambassades où il s'occupe des affaires politiques, économiques et culturelle comme il peut aussi remplir des missions d'état civil. Il collabore toujours avec les autres diplomates et expatriés exerçant dans son pays d'affectation.

💡 COMPÉTENCES TECHNIQUES

- Avoir une excellente aptitude à la gestion financière
- Maîtriser la macroéconomie, le droit constitutionnel et administratif
- Maîtriser parfaitement les règles du protocole
- Avoir de bonnes capacités communicationnelles
- Avoir de solides connaissances politiques, juridiques, historiques et économiques



👤 QUALITÉS PERSONNELLES

Esprit d'analyse et synthèse

Excellente capacité d'adaptation

Bonnes capacités d'adaptation

Charisme

Ouverture d'esprit

Parfait état de santé

Sens de la conciliation

Culture générale et curiosité insatiable

Grand esprit diplomate et perspicace

✶ PRINCIPALES MISSIONS DU MÉTIER

Participer à l'application de la politique étrangère, représenter, préserver et défendre les intérêts du pays sur la scène internationale n'est pas une tâche facile, et pour y parvenir, le diplomate :

- Représente le pays sur un territoire étranger
- Promeut les relations commerciales, économique ou culturelle dans le pays d'affectation
- Etablit et met en place des accords, convention au nom du gouvernement avec les collectivités locales et associations
- Veille à la protection et assistance des expatriés
- Explicite la politique nationale étrangère auprès des autorités et du grand public
- Coordonne et prépare les visites des représentants politiques, ministres dans le pays d'accueil
- Soutient les entreprises marocaines à l'étranger